

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1725 13 juillet 2015

SOMMAIRE

Antelope Bidco S.A	82782	Henderson Indirect Property Fund (Europe)	
Drakkar S.à r.l	82754	Management S.à.r.l.	82758
ESQ S.A	82762	H.I.G. Luxembourg Holdings Rolland S.à r.l.	
EXCELLENTIA S.A. "Organisation du Par	tri-	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
moine"	 82761	Holcim US Finance S.à r.l	82755
Fenetre de Style S.A	82755	Home Center Putz SA	82759
FGL Financing S.à r.l	82754	«HomeSense»	82755
FGL Holdings S.à r.l	82762	Hospitality Invest S.à r.l	82760
Fifteen S.A	82754	Hyperion Refinance S.à r.l	82756
Fifteen Securitisation S.A	82755	ICE S.A. (Entertainment and Catering Inter-	
First Choice Stables s.à r.l	82754	national S.A.)	82757
Galatee S.A	82758	ICG Alternative Credit (Luxembourg) GP S.A.	
Gambini International S.A	82756		
Gambini International S.A	82757	IK Group s.àr.l.	
Gant International S.à r.l	82757	Inside Immobilière S.à.r.l	
G Ebco S.à r.l.		Interfid Investment S.A	
Gelt S.A	82761	International Maritime & Construction Servi-	
Generali North American Holding S.A	82761	ces S.A.	82756
Glimo	82758	International Real Estate Investments Solu-	92755
GreenStars BNP Paribas	82759	tions	
Guardian Eastern Europe S.à r.l	82800	LSF Europe Promote S.à r.l	
Guardian Glass S.A		MC Finance S.à r.l.	
Hadar IV Lux S.à r.l		T.Rowe Price Funds Series II Sicav	
Helios Immo S.A		World Trade Stock S.à r.l.	
Hella Publishing		WUITU TTAUE STUCK S.a F.I	64/04



Drakkar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 173.564.

Le Bilan au 31.12.2014 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015073098/9.

(150083503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Fifteen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 100.817.

Je suis au regret de vous annoncer ma démission de ma fonction d'administrateur de votre société avec effet immédiat. Luxembourg, le 02 mars 2015.

Marine SCHRUB.

Référence de publication: 2015073162/9.

(150083732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

G Ebco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 62.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 178.442.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Référence de publication: 2015073177/10.

(150083483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

First Choice Stables s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 97, rue Jean-Pierre Michels.

R.C.S. Luxembourg B 155.772.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA – Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2015073167/12.

(150083676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

FGL Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.012.500,00.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R.C.S. Luxembourg B 165.655.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014, ainsi que le rapport de gestion ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Pour FGL Financing S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015073160/13.

(150083301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.



Fifteen Securitisation S.A., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 152.900.

Je suis au regret de vous annoncer ma démission de ma fonction d'administrateur de votre société avec effet immédiat. Luxembourg, le 03 mars 2015. Giovanni PATRI.

Référence de publication: 2015073163/9.

(150083822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Holcim US Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 21, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 112.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2015.

Référence de publication: 2015073227/10.

(150083803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

«HomeSense», Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 189.366.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 18 mai 2015.

Référence de publication: 2015073228/10.

(150083768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

International Real Estate Investments Solutions, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 184.146.

Je soussigné Pascale Gilles, née le 15/12/1961 à Redstone Arsenal, USA, domiciliée au 6 rue de Vallon, 1320 Beauvechain, Belgique, ai démissionné de façon unilatérale en tant qu'administrateur unique de la société International Real Estate Investments Solutions SA (no. RCS B184146) avec effet immédiat en date du 12 mai 2015.

Pascale Gilles.

Référence de publication: 2015073247/11.

(150083986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Fenetre de Style S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 195.920.

Par la présente, je résilie, avec effet immédiat, la convention de domiciliation mise en place le 16 mars 2015, par devant Maître DELVAUX, entre la société FENETRE DE STYLE S.A. (B 195.920 et domiciliée au 11A Boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg) et la société à responsabilité limitée ECCA (B 131.089, ayant son siège social au 11A Boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg).

Luxembourg, le 18 mai 2015. FIDUCIAIRE ECCA Guillaume BERNARD

Gérant

Référence de publication: 2015073157/14.

(150083848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.



Gambini International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 141.324.

Je suis au regret de vous annoncer ma démission de ma fonction d'administrateur de votre société avec effet immédiat. Luxembourg, le 03 mars 2015. Giovanni PATRI.

Référence de publication: 2015073203/9.

(150083730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Hyperion Refinance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 192.810.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2015.

Référence de publication: 2015073231/10.

(150083619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

H.I.G. Luxembourg Holdings Rolland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 58.233,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 182.251.

En date du 6 mars 2015, l'associé unique H.I.G. Rolland, LLC, avec siège social au 1209, Orange Street, Corporation Trust Center, 19801 Wilmington, New Castle County, Delaware, Etats-Unis, a cédé la totalité de ses 58.233 parts sociales de la manière suivante:

- 57.651 parts sociales, à Rolland-Fox Holdings LLC, avec siège social au 1209, Orange Street, Corporation Trust Center, 19801 Wilmington, New Castle County, Delaware, Etats-Unis qui les acquiert;
- 582 parts sociales, à Rolland-Fox Holdings II LLC, avec siège social au 1209, Orange Street, Corporation Trust Center, 19801 Wilmington, New Castle County, Delaware, Etats-Unis qui les acquiert;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2015.

Référence de publication: 2015073218/17.

(150083312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

International Maritime & Construction Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 115.623.

La démission de Monsieur Pierre Charlier, résident Avenue Reine Elisabeth 66, B-5000 Namur, Belgique, à compter du 31 janvier 2015 comme:

- Administrateur
- Administrateur, Délégué
- Administrateur, Président

La nomination, à partir de 27 février 2015 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015, de Monsieur Jan Herreman, résident Fazantenlaan 17, B-8660 De Panne, Belgique, comme nouveau

- Administrateur
- Administrateur, Délégué
- Administrateur, Président

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015073246/18.

(150083838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.



Gambini International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 141.324.

Je suis au regret de vous annoncer ma démission de ma fonction d'administrateur de votre société avec effet immédiat. Luxembourg, le 02 mars 2015.

Marine SCHRUB.

Référence de publication: 2015073204/9.

(150083730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

ICE S.A. (Entertainment and Catering International S.A.), Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 74, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 162.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ICE S.A.

Signature

Référence de publication: 2015073249/11.

(150083706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Guardian Glass S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R.C.S. Luxembourg B 62.403.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014, le rapport de gestion du conseil d'administration, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Pour Guardian Glass S.A.

Signature

Référence de publication: 2015073215/13.

(150083159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Gant International S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 6.905.000,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 130.003.

EXTRAIT

Par décision de l'associé unique de la Société en date du 13 mai 2015, il a été décidé de confirmer (i) la révocation de Monsieur Grzegorz Antkowiak et Monsieur Philippe Aflalo en tant que gérants de la Société, avec effet au 6 juillet 2014 et (ii) la nomination de Monsieur Ireneusz Radaczyński, né à Ghibczyce, Pologne, le 14 décembre 1976, résidant à 4/12 U1. Kawalerzystow, PL-53-004 Wroclaw, Pologne, en tant que gérant de la Société, avec effet au 6 juillet 2014 et pour une durée indéterminée.

Par la même décision, il a été décidé de nommer Monsieur Tomasz Brocki, né à Lódź, Pologne, le 23 avril 1976, résidant au 26 U1. Pustynna, PL-93-479 Lódź, Pologne, en tant que nouveau gérant de la Société, avec effet au 13 mai 2015 et pour une durée indéterminée.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société est actuellement composé de (i) Monsieur Ireneusz Radaczyński et de (ii) Monsieur Tomasz Brocki.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015073206/21.

(150083524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.



Glimo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5730 Aspelt, 3, Op der Gare.

R.C.S. Luxembourg B 106.027.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2015.

Référence de publication: 2015073211/10.

(150083603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Helios Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 119.702.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015073234/10.

(150083745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Henderson Indirect Property Fund (Europe) Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 111.966.

Extrait d'une décision prise par les Associés de la Société en date du 6 Mai 2015

Les associés de la Société décident de nommer PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, ayant son siège social au 2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65477, comme Réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des Associés qui aura à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 Mai 2015.

Référence de publication: 2015073226/14.

(150083269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Galatee S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 122.895.

Extrait du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique prises de manière extraordinaire au siège social le 23 décembre 2013 à 10h00

Résolution unique:

L'Actionnaire unique décide de révoquer avec effet immédiat, le mandat de Commissaire aux comptes de la société Benoy Kartheiser Management S.à.R.L., ayant son siège social au 4547 route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 33849.

L'Actionnaire unique nomme en remplacement avec effet immédiat, Monsieur Henri VANHERBERGHEN, né le 15 mai 1941 à Uccle (Belgique), expert-comptable, demeurant professionnellement au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour une durée de cinq (5) ans.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GALATEE S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2015073202/20.

(150083362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.



IK Group s.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5620 Mondorf-les-Bains, 4, rue Jean-Pierre Ledure.

R.C.S. Luxembourg B 172.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015073253/9.

(150083825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Home Center Putz SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9122 Schieren, 8-10, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 93.406.

Les documents de clôture de l'année 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schieren, le 18 mai 2015.

Référence de publication: 2015073240/10.

(150083469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

GreenStars BNP Paribas, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 149.922.

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 avril 2015

- L'Assemblée reconduit les mandats des administrateurs suivants jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2018 qui statuera sur les comptes 2017: Monsieur Christophe Meurier, Monsieur Andrew Neil SHAPIRO, Monsieur Marc SABOT, Monsieur Yvan JUCHEM et Monsieur Rémi ESCLATTIER.
- L'Assemblée nomme Monsieur Philippe Alexandre VIENOT demeurant au 37 rue Raymond Losserand à Paris F-75014 comme nouvel administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2018 qui statuera sur les comptes 2017
- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de Mazars Luxembourg comme Réviseur d'entreprises agréé pour une période qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016 statuant sur les comptes 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2015073191/17.

(150083739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Interfid Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 116.169.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2015 que:

- Monsieur Vincent WILLEMS, expert-comptable, né le 30 septembre 1975 à Liège et demeurant professionnellement au 10, rue Antoine Jans à L-1820 Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur David RAVIZZA démissionnaire;
- Le siège social de la société est transféré du 26-28 Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg au 10 rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg.
- En outre, il est à noter que Madame Orietta RIMI et Madame Elena LATORRE sont désormais domiciliées au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Référence de publication: 2015073259/18.

(150083156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.



L.F. Management and Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 167.762.

Les comptes annuels au 31 janvier 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/05/2015.

Signature.

Référence de publication: 2015073277/10.

(150083660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Hella Publishing, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 49, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 188.783.

EXTRAIT

Il résulte de la décision de gérance du 15 mai 2015:

Monsieur Faouzi BARKATI, gérant de la société, né le 20.12.1962 à TUNIS (Tunisie), demeurant 36/38, rue de la Chapelle à F-95100 ARGENTEUIL, a décidé de transférer le siège social de la société HELLA PUBLISHING, avec effet au jour de la présente, au 49, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015073235/13.

(150083798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

T.Rowe Price Funds Series II Sicav, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 180.915.

EXTRAIT

En date du 30 avril 2015, Il est porté à la connaissance des tiers que Monsieur ALDERSON Christopher D. a démissionné de sa fonction d'Administrateur de la Société T.ROWE PRICE FUNDS SERIES II SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable, siège social: 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 180 915) avec effet au 30 avril 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Référence de publication: 2015073489/15.

(150083245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Hospitality Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 124.715.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue en date du 13 mai 2015

L'Assemblée Générale a approuvé le transfert de 400 parts sociales de classe A de l'associé CPI Property Group S.A, à un nouvel associé Czech Property Investments, a.s. une société tchèque dont le siège se situe au 1601/47 Vaclavske namesti Prague 1 CZ-110 00, et enregistré au registre de commerce de Prague sous le numéro 42716161 section B.

De plus la société prend note que son actionnaire Endurance Hospitality Asset S.à r.l. a transféré son siège au 40, rue de la Vallée L- 2661 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Mandataire

Référence de publication: 2015073241/16.

(150083860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.



Inside Immobilière S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3332 Fennange, 15, Op Grimmelbach.

R.C.S. Luxembourg B 163.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015073258/10.

(150083663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Gelt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R.C.S. Luxembourg B 55.144.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014, le rapport de gestion du conseil d'administration, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Pour GELT S.A.

Signature

Référence de publication: 2015073207/13.

(150083160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

EXCELLENTIA S.A. "Organisation du Patrimoine", Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 69.495.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire du 17 avril 2015 que:

L'assemblée décide de reconduire le mandat du commissaire aux comptes détenu par la société FIDU-CONCEPT SARL, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 38.136, ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2018.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2015073140/14.

(150083286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Generali North American Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 1.582.580,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 148.432.

Le Conseil d'administration de 2 avril 2015 prend la résolution de nommer M. Pierre Bouchoms administrateur de la société (adresse professionnelle: 33 rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, Luxembourg) jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

En date du 4 mai 2015, M. Benoit Prat-Stanford a démissionné de son poste d'administrateur de la Société avec effet immédiat.

Il en résulte que le Conseil d'administration de la Société est désormais, au 4 mai 2015, compose comme suit:

- Mme Marylène Alix;
- Mme Federica Salvini; et
- M. Pierre Bouchoms.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015073185/18.

(150083346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.



FGL Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 264.200.725,00.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R.C.S. Luxembourg B 165.699.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014, ainsi que le rapport de gestion ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Pour FGL Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015073161/13.

(150083300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

ICG Alternative Credit (Luxembourg) GP S.A., Société Anonyme, (anc. ESQ S.A.).

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 183.326.

In the year two thousand and fifteen, on the tenth day of the month of April.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

ICG FMC Limited, a private company with limited liability incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Juxon House, 100 St. Paul's Churchyard, London EC4M 8BU, United Kingdom (the "Sole Shareholder"),

here represented by Anne Roussille, Avocat, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 7 April 2015, which shall remain annexed to the present deed after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, being the sole shareholder of ESQ S.A. (the "Company"), a société anonyme, with its registered office at L-2520 Luxembourg, 5, Allée Scheffer, incorporated under Luxembourg law by a deed of the undersigned notary on 19 December 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 458 on 19 February 2014 and which articles of incorporation (the "Articles") have been the object of a rectification deed dated 14 May 2014 and passed before the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2620 on 26 September 2014.

The appearing party, acting in the above mentioned capacity, declared and requested the notary to record that:

- 1. The Sole Shareholder holds all the registered shares in issue in the Company so that the total share capital is represented and resolutions can be validly taken by the Sole Shareholder.
- 2. The Sole Shareholder, represented as above mentioned, has recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

- (i) Change of name of the Company and subsequent amendment of Article 1 so as to read as follow:
- " **Art. 1. Form, name.** There exists among the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued (the "Shares") a company in the form of a société anonyme, under the name of ICG Alternative Credit (Luxembourg) GP S.A. (the "Company").";
 - (ii) Change of the corporate object and subsequent amendment of Article 3 so as to read as follow:
- "Art. 3. Object. The object of the Company is to render advisory, management accounting and administrative services, as the case may be, in its capacity as general partner of ICG Alternative Credit (Luxembourg) SICAV-SIF SCA, a société à capital variable -fonds d'investissement spécialisé incorporated under the provisions of the law of 13 th February, 2007 relating to specialised investment funds, as amended.

The Company may in addition provide secretarial, accounting and other administrative services to ICG Alternative Credit (Luxembourg) SICAV-SIF SCA and take any measures, as well as carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes."

3. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:



First resolution

The Sole Shareholder resolved to change the name of the Company and subsequently amend Article 1 of the Articles which shall read as follows:

" **Art. 1. Form, name.** There exists among the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued (the "Shares") a company in the form of a société anonyme, under the name of ICG Alternative Credit (Luxembourg) GP S.A. (the "Company")."

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the corporate object contained in Article 3 of the Articles which shall read as follows:

" **Art. 3. Object.** The object of the Company is to render advisory, management accounting and administrative services, as the case may be, in its capacity as general partner of ICG Alternative Credit (Luxembourg) SICAV-SIF SCA, a société à capital variable -fonds d'investissement spécialisé incorporated under the provisions of the law of 13 th February, 2007 relating to specialised investment funds, as amended.

The Company may in addition provide secretarial, accounting and other administrative services to ICG Alternative Credit (Luxembourg) SICAV-SIF SCA and take any measures, as well as carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. After reading this deed to the appearing party, the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède.

L'an deux mille quinze, le dix avril.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ICG FMC Limited, une société à responsabilité limitée constituée selon le droit d'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social à Juxon House, 100 St. Paul's Churchyard, London EC4M 8BU, Royaume-Uni («l'Associé Unique»),

représentée par Me Anne Roussille, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 7 avril 2015, cette procuration restera annexée au présent acte après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, étant l'associé unique de ESQ S.A. (la «Société»), société anonyme, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 5, Allée Scheffer, constituée suivant acte du notaire soussigné, le 19 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 458 le 19 février 2014 lesquels statuts (les «Statuts») ont fait l'objet d'un acte rectificatif daté du 14 mai 2014, signé par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2620 le 26 septembre 2014.

La partie comparante, agissant en sa capacité mentionnée ci-avant, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- 1. L'Associé Unique détient l'ensemble des actions nominatives émises par la Société de sorte que le total des actions est représenté et que les résolutions peuvent être valablement prises par l'Associé Unique.
- 2. L'Associé Unique, représenté comme susmentionné, reconnaît avoir été dûment et pleinement informé des résolutions à prendre sur le fondement de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- (i) Changement de nom de la Société et modification subséquente de l'Article 1 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:
- « **Art. 1 ^{er} . Forme, dénomination.** Il existe, entre le souscripteur et tous ceux qui pourraient devenir propriétaires des actions (les "Actions") une société en la forme d'une société anonyme, sous la dénomination ICG Alternative Credit (Luxembourg) GP S.A. (la "Société").».
- (ii) Changement de l'objet social de la Société et modification subséquente de l'Article 3 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:
- « **Art. 3. Objet.** L'objet social de la Société est de rendre des services ayant trait au conseil, à la gestion, à la comptabilité et à l'administration, s'il y a lieu, en sa qualité d'associé commandité de ICG Alternative Credit (Luxembourg) SICAV-SIF SCA, une société à capital variable fonds d'investissement spécialisé constituée conformément aux dispositions de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissements spécialisés, telle que modifiée.



Par ailleurs, la Société peut fournir des services de secrétariat, de comptabilité ou autres services administratifs à ICG Alternative Credit (Luxembourg) SICAV-SIF SCA, et prendre toute mesure ainsi que réaliser toute opération qui lui semble utile à la réalisation et au développement de son objet social.».

3. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé de changer le nom de la Société et subséquemment de modifier l'Article 1 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1 er . Forme, dénomination.** Il existe, entre le souscripteur et tous ceux qui pourraient devenir propriétaires des actions (les "Actions") une société en la forme d'une société anonyme, sous la dénomination ICG Alternative Credit (Luxembourg) GP S.A. (la "Société").».

Seconde résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier l'objet social défini à l'Article 3 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet.** L'objet social de la Société est de rendre des services ayant trait au conseil, à la gestion, à la comptabilité et à l'administration, s'il y a lieu, en sa qualité d'associé commandité de ICG Alternative Credit (Luxembourg) ESQ Investments SICAV-SIF SCA, une société à capital variable - fonds d'investissement spécialisé constituée conformément aux dispositions de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissements spécialisés, telle que modifiée.

Par ailleurs, la Société peut fournir des services de secrétariat, de comptabilité ou autres services administratifs à ICG Alternative Credit (Luxembourg) SICAV-SIF SCA, et prendre toute mesure ainsi que réaliser toute opération qui lui semble utile à la réalisation et au développement de son objet social.».

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française; à la requête de cette même partie comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite à la personne comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, l'original du présent acte.

Signé: A. ROUSSILLE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 20 avril 2015. Relation: 1LAC/2015/12114. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Référence de publication: 2015073133/123.

(150083482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

World Trade Stock S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 196.742.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-ninth of April

Before Us Maître Pierre PROBST, notary residing in Ettelbruck, (Grand-Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Mr. Danut EMANDACHE, Manager, born on the 7 th of June 1971 in Vaslui, (Romania), residing at Apt. 6, 61-63 Capel Street, Dublin 1 (Ireland), (hereafter, the «Party Present»),

hereby represented by;

Mrs Carina RODRIGUES, Secretary, born the 12 July 1990 in Luxembourg, resident professionally at L-9227 Diekirch, 50, Esplanade (Luxembourg)

by virtue of a proxy established under private seal dated 19 February 2015

Said proxy, after having been initialled "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

The appearing party, represented as above stated, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:



I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is World Trade Stock S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10 th, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of incorporation (the Articles), as specified in articles 7 and 10 regarding the rules applying to sole ownership of the Company.

Art. 2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company is established in Diekirch, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

- 3.1 The object of the Company is the purchase and sale of drinks, be them alcoholic or non-alcoholic, as well as the purchase and sale of similar products including confectionary, household products.
- 3.2. The Company can also take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises and to acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licences, and other property, rights and interest in property as the company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same.
- 3.3. The Company may also participate in all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of securities or participating interests in any Luxembourg or foreign companies or enterprises in whatever form directly or indirectly related to real estate investments, as well as the administration, the management, the control and the development of such securities or participating interests. The Company may use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities or participating interests of whatever origin directly or indirectly related to real estate investments, participate in the creation, the development and the control of any company or enterprise directly or indirectly related to real estate investments, acquire by way of contribution, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities or participating interests related to real estate investments, realize a return on such securities or participating interests by way of sale, transfer, exchange, development or otherwise, and may grant to the companies or enterprises in which it has securities or participating interests any support, loans, advances or guarantees.
 - 3.4. The Company may also enter into the following transactions:
- a) borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise except by way of a public offer;
- b) enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counter-party;
- c) in favor of its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, or any company directly or indirectly controlled by the shareholder of the Company (hereafter referred to as the Affiliated Company): (i) grant any assistance, advance, lend, deposit money or give credit or subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign Affiliated Company, with or without security; (ii) enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any Affiliated Company, within the limits of any applicable legal provision;
- it being understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.
- 3.5. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.



4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The share capital is set at EUR 12.500 and is represented by Twelve Thousand Five Hundred (12.500) shares in registered form, having a par value of One EUR (1.- euro) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Shares may not be transferred to non-shareholders unless all shareholders unanimously agree thereto in a general meeting.

Furthermore it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

- 6.3. examined by each shareholder upon request.
- 6.4. has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.
 - 6.5. made in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

- 7.1. The Company is managed by at least one manager. The managers are appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office.
- 7.2. A manager may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be.

Art. 8. Powers of the board of managers.

- 8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.
- 8.2. The following decisions are subject to the prior approval of the general meeting of the shareholders or the sole shareholder, as the case may be:
 - a) any direct or indirect financing or refinancing of the Company other than by way of shareholder loans;
 - b) the granting of any direct or indirect encumbrance.
- 8.3. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the joint signature of the sole manager, or in case of the plurality of managers, by the sole signature of any one manager.

Art. 9. Procedure.

- 9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice. All meetings of the board of managers shall take place in Luxembourg.
- 9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 8 (eight) days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.
- 9.3. The board of managers shall choose among its members a chairman (the Chairman). It may also choose a secretary, who does not need to be a Manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers. The Chairman shall preside at all meetings of the board of managers, in his/her/its absence, the board of managers shall, at the majority of their votes, appoint another manager as chairman pro tempore. The position of Chairman shall be held by a manager resident in Luxembourg. The Chairman shall not have a casting vote.
- 9.4. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by facsimile or e-mail or any other means of communication of each member of the board of managers of the Company.
 - 9.5. Any manager of may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager.



- 9.6. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented with among them at least one A manager and provided that if a majority of the managers present at the meeting are not in Luxembourg, the managers present, irrespective of their number, shall not constitute a quorum. If a quorum of managers is not present at all times during a meeting of the board of managers, such meeting shall be adjourned and reconvened at such time and place in Luxembourg as determined by the managers present (provided that notice of the time, date and place of the reconvened meeting is given to each person entitled to attend the meeting not less than forty-eight (48) hours before the meeting).
- 9.7. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.
- 9.8. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 9.9. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held and bear the date of the last signature. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of any one manager of the Company or by the single signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.3. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers.

- 11.1 The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.
- 11.2 The Company may indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right or indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

IV. Shareholder(s)

Art. 12. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

- 12.1 Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).
- (ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles and the Law. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
 - (iii) Each share entitles to one (1) vote.
 - 12.2 Notices, quorum, majority and voting procedures
- (iv) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.
- (v) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
 - (vi) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.
- (vii) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.
- (viii) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.
- (ix) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by an unanimous decision of all shareholders.
 - (x) The Articles are amended with the unanimous consent of all shareholders.
- (xi) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.



Art. 13. Sole shareholder.

- 13.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.
- 13.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.
 - 13.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 14. Financial year and approval of annual accounts.

- 14.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 14.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.
 - 14.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.
- 14.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises agréés.

- 15.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises agréés, when so required by law.
- 15.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises agréés, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises agréés may be re-appointed.

Art. 16. Allocation of profits.

- 16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 16.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.
 - 16.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
 - (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by a resolution of the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;
 - (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

- 17.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the unanimous consent of all shareholders. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.
- 17.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

- 18.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telefax, e-mail or any other means of communication.
- 18.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 18.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board



by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

18.4. These Articles have been drawn up in English followed by a French version. In the event of discrepancy between the English and the French version, the English version shall prevail.

All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on 31 December 2015.

Subscription and payment

The Articles of the Company thus having been established, the Twelve Thousand Five Hundred (12.500) shares have been subscribed by the shareholder Mr. Danut EMANDACHE, prenamed and represented as said before, and fully paid up by the aforesaid subscriber by payment in cash so that the amount of Twelve Thousand Five Hundred EUR (12.500, euros) is from this day on at the free disposal of the Company, as it has been proved to the officiating notary by a bank certificate, who states it expressly.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 850.-

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

- 1. The following person is appointed as Managers of the Company for an unlimited duration with the power to engage the company with his sole signature:
 - Mr. Danut EMANDACHE prenamed
 - 2. The registered office of the Company is set at 50 Esplanade, L-9227 Diekirch, Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Ettelbruck, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the representative of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said person has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf avril

Pardevant Nous Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck, (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARII

Monsieur Danut EMANDACHE, directeur, né le 7 juin 1971 à Vaslui, (Romanie), résidant à Apt. 6, 61-63 Capel Street, Dublin 1 (Irlande), (ci-après, le «Comptarant»),

Ici représenté par

Madame Carina RODRIGUES, secrétaire, née le 12 July 1990 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade (Luxembourg)

en vertu d'une procuration donnée sous seing privée lui délivrée à Luxembourg le 19 février 2015

Ladite procuration, après paraphe «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est constituée par les présentes:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1 er . **Dénomination.** Le nom de la société est World Trade Stock S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).



Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social de la Société est établi à Diekirch Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1 L'objet de la Société est l'achat et la vente de boissons, soit les alcooliques ou non alcoolique, ainsi que l'achat et la vente de produits similaires, y compris la confiserie, les produits ménagers.
- 3.2. La Société peut également prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères ou d'entreprises et d'acquérir par des participations, apport, de souscription, d'achat ou d'options, de négociation ou de toute autre manière tous titres, droits, brevets et licences, et autres biens, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, vendre ou disposer de la même, en tout ou en partie, pour la contrepartie que la société jugera convenable, et en particulier des actions ou des titres d'une entreprise qui achète la même chose.
- 3.3. La Société peut également participer à toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de valeurs mobilières ou titres de participation dans toutes sociétés ou entreprises luxembourgeoises ou étrangères sous quelque forme directement ou indirectement liés aux investissements immobiliers, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces titres ou participations. La Société peut utiliser ses fonds pour la mise en place, la gestion, le développement et l'élimination d'un portefeuille composé de valeurs mobilières ou de participer intérêts de ne importe quelle origine, directement ou indirectement liés aux investissements immobiliers, participer à la création, le développement et la le contrôle de toute société ou entreprise directement ou indirectement liés aux investissements immobiliers, acquérir, notamment par voie d'apport, souscription ou option d'achat et de toute autre manière que ce soit, ne importe quel type de titres ou participations liées aux investissements immobiliers, réaliser un retour sur ces titres ou participations par voie de vente, transfert, échange, le développement ou autrement, et peut accorder aux sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient des titres ou des participations tous concours, prêts, avances ou garanties.
 - 3.4. La Société peut également conclure les transactions suivantes:
- a) emprunter de l'argent dans ne importe quelle forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, y compris, mais sans s'y limiter, l'émission d'obligations, billets à ordre, certificats et autres titres de créance ou titres de créance, convertibles ou non, ou l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou autrement, sauf par voie d'offre publique;
- b) entrer dans toute forme de contrats de dérivés de crédit tels que, mais sans s'y limiter, des contrats de swap en vertu duquel la Société peut fournir ou recevoir une protection de crédit ou de la contrepartie de swap;
- c) en faveur de ses filiales ou sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou toute société contrôlée directement ou indirectement par l'actionnaire de la Société (ci-après dénommée la Société affilié): (i) accorder toute assistance, avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette émis par une société luxembourgeoise ou étrangère affiliée, avec ou sans garantie; (Ii) conclure toute garantie, gage ou toute autre forme de garantie, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie de l'entreprise, les actifs (présents ou futurs), ou par tout ou partie de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société et de toute société affiliée, dans les limites de toute disposition légale applicable;

étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5. La Société pourra exercer toutes activités commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros), représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de 1 EUR (un euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.



5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Les parts sociales ne peuvent être transmises à des tiers qu'avec l'accord unanime préalable de l'ensemble des associés donné lors d'une assemblée générale.

Pour le surplus, les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi s'appliqueront.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

- 6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.
- 6.5. Des classes de parts sociales pourront être créées par décision des actionnaires prise conformément aux conditions prescrites pour la modification des présents Statuts.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

- 7.1. La Société est gérée par un gérant unique.
- 7.2. Le gérant est nommé par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixer la durée de son mandat.
- 7.3. Le gérant est révocable à tout moment, avec ou sans cause, par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

- 8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.
- 8.2. Les décisions suivantes doivent être préalablement approuvées par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, selon le cas:
 - a) le financement ou refinancement direct ou indirect de la société autrement que par prêt d'associé;
 - b) l'octroi de garantie ou sûreté directement ou indirectement.
- 8.3. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par la signature conjointe de deux gérants du conseil de gérance, l'un d'entre-eux au moins étant un gérant de classe A.

Art. 9. Procédure.

- 9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Toutes les réunions du conseil de gérance devront se tenir à Luxembourg.
- 9.2. Il sera donné à au gérant un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 8 (huit) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3. Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président (le Président). Il peut aussi désigner un secrétaire, qui ne doit pas être gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance. Le Président présidera toute réunion du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance désignera, à la majorité des votes, un autre gérant comme président intérimaire. Seul un gérant résidant à Luxembourg peut être nommé président. Le Président n'a pas de voix prépondérante.
- 9.4. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par téléfax ou courrier électronique ou tout autre moyen de communication.
- 9.5. Le gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant de la même catégorie comme son mandataire.
 - 9.6. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si le gérant est présenté ou représentée.
- 9.7. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix du gérant présent ou représenté. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par le gérant présent ou représenté à la réunion.



- 9.8. Le gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.
- 9.9. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue et portent la date de la dernière signature.
- 9.10. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.
- **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, par la signature du gérant unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.3. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants.

- 11.1. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.
- 11.2. La Société peut indemniser tout administrateur ou fondé de pouvoir et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires pour des dépenses raisonnablement encourues par lui en rapport avec toute action, procès ou procédure à laquelle il sera impliqué en raison du fait qu'il a été ou qu'il est administrateur ou fondé du pouvoir de la Société ou, à la requête, de toute autre société de laquelle la Société est actionnaire ou créancière et de laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé, excepté en relation avec des affaires dans lesquelles il sera finalement jugé responsable pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement, l'indemnisation sera seulement réglée en relation avec les affaires couvertes par l'arrangement et pour lesquelles la Société obtient l'avis d'un conseiller que la personne qui doit être indemnisée n'a pas failli à ses devoirs de la manière visée ci-dessus. Le précédent droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits.

IV. Associé(s)

Art. 12. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

- 12.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts et à la Loi. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
 - 12.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- 12.2.1. Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.
- 12.2.2. Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.
 - 12.2.3. Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- 12.2.4. Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- 12.2.5. Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- 12.2.6. Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par décision unanime de tous les associés.
 - 12.2.7. Les Statuts sont modifiés avec le consentement unanime de tous les associés.
- 12.2.8. Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 13. Associé unique.

- 13.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 13.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
 - 13.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit



V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.

- 14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.
- 14.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
 - 14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
- 14.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises agréés.

- 15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.
- 15.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

- 16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 16.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.
 - 16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par une décision des associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
 - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excédent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

- 17.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par l'unanimité des associés. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 17.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux dans la Société.

VII. Dispositions générales

- 18.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, e-mail ou tout autre moyen de communication.
- 18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 18.4. Les Statuts sont rédigés en anglais suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.
 - 18.5. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2015.



Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ont été souscrites par l'associé unique Danut EMANDACHE, prénommé.

prédésignée et représentée comme dit ci-avant, et libérées entièrement par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme 12.500 euros (douze mille cinq cents) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentant par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Les associés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servent à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à huit cent cinquante euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée en tant que Gérant de la Société, pour une durée illimitée avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature:

Monsieur Danut EMANDACHE, prénommé

2. Le siège social de la Société est établi à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Ettelbruck, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la représentante de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite personne a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Carina RODRIGUES, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, Le 29 avril 2015. Relation: DAC/2015/7023. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€.

Le Receveur (signé): Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de publication au Mémorial.

Ettelbruck, le 15 mai 2015.

Référence de publication: 2015072896/538.

(150083068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2015.

MC Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 5, Kalchesbruck.

R.C.S. Luxembourg B 158.064.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2015.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2015074717/14.

(150085623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2015.



Hadar IV Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11/13, boulevard de la Foire. R.C.S. Luxembourg B 196.803.

STATUTES

In the year two thousand fifteen, on the thirtieth of April.

Before us Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Orion Master IV Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 173.948,

here represented by Maître Bastien Burin, maître en droit, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 29 April 2015.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which it wishes to incorporate with the following articles of association:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a company (the "Company") in the form of a société à responsabilité limitée (S.à r.l) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles of association.

The Company will exist under the name of "Hadar IV Lux S.à r.l.".

Art. 2. Registered Office. The registered office is established in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders.

In the event that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested third parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

Art. 3. Object. The object of the Company is, in Luxembourg and/or abroad, the holding of participations in other companies and/or enterprises and the direct and/or indirect financing of the companies and/or enterprises in which it holds a participation or which are members of its group.

It may in particular:

- acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participations securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments representing ownership rights, claims or transferable securities issued by any public or private issuer whatsoever;
 - exercise all rights whatsoever attached to these securities and financial instruments;
- grant any direct and/or indirect financial assistance whatsoever to the companies and/or enterprises in which it holds a participation or which are members of its group, in particular by granting loans, facilities or guarantees in any form and for any term whatsoever and provide them any advice and assistance in any form whatsoever;
 - deposit cash with banks or with any other depositaries and invest it in any other matter;
- in order to raise the funds which it needs in order to carry out its activity within the frame of its object, make loans in any form whatsoever, accept any deposit on behalf of companies or enterprises in which it holds a participation or which are part of its group, issue any debt instruments in any form whatsoever.

It may also acquire, hold, develop and/or sell, directly or indirectly (either through branches or subsidiaries located in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, as the case may be), real estate/assets of whatever nature located either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

It may carry out any transactions whatsoever, whether commercial, financial, with respect to movables or immovable, which are directly or indirectly connected with its object.



It may in any manner hold interests in any business, enterprises or companies whose object is identical, analogous or similar to or connected with its own or which are likely to further the development of its enterprises.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time pursuant to a resolution of the meeting of shareholders resolving in conformity with the provisions of the law.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Capital. The issued share capital of the Company is set at fifteen thousand British pounds (GBP 15,000.-) divided into fifteen thousand (15,000) shares, with a nominal value of one British pound (GBP 1.-) each (the "Shares").

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each Share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meeting of shareholders. Ownership of a Share carries implicit acceptance of these articles of association of the Company and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders.

Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of Shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The single shareholder may transfer freely its Shares when the Company is composed of a single shareholder. The Shares may be transferred freely amongst other shareholders when the Company is composed of several shareholders. The Shares may be transferred to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance to article 1690 of the Civil Code.

Art. 7. Increase and reduction of capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by the law for any amendment of these articles of association.

Chapter III. - Board of Managers

Art. 8. Management. The Company is managed by a board of at least three managers, shareholders or not, appointed by decision of the shareholders for an unlimited period.

Retiring managers are eligible for re-election. Managers may be removed with or without cause at any time by the shareholders at a simple majority.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary of the Company and such other officers as it shall see fit.

None of these appointees need to be members of the board of managers.

Art. 9. Meetings of the board of managers. Meetings of the board of managers are called by the chairman or two members of the board.

The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the notice convening it.

The board of managers may only proceed to business if a majority of its members are present or represented.

One or more managers may participate in a board meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

Managers unable to be present or deemed present at a meeting may delegate in writing another member of the board to represent them and to vote in their name.

Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast.

Where the number of votes cast for and against a resolution is equal, the chairman has a casting vote.

In case of urgency, resolutions signed by all the managers shall be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

All decisions adopted by the board of managers will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting and by the secretary (if any). Copies or extracts are signed by the chairman or any two members of the board of managers.



Art. 10. Powers of the board of managers. The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may with the prior approval of the general meeting of shareholders entrust the day-to-day management of the Company's business to one of its members appointed managing manager.

The board may further delegate specific powers to managers or other officers.

It may appoint agents with definite powers, and revoke such appointments at any time.

Without prejudice to the foregoing powers, all acts binding the Company and all powers and mandates must be signed by any two managers or by any two persons to whom signatory authority has been delegated by the managers.

Any litigation, whether as plaintiff or as defendant, shall be conducted by the board of managers in the Company's name. All writs or judicial acts are validly issued in the name of the Company alone.

Art. 11. Indemnity of managers. The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other Company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Chapter IV. - Shareholders resolutions

- **Art. 12. Powers of the Shareholders.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders. It has the powers conferred upon it by law. Decisions by the shareholders may be adopted by written resolutions signed by all the shareholders.
- **Art. 13. General Meetings, Adoption of Resolutions.** General meetings are convened by the board of managers at such place and with such agenda as determined by the board of managers. General meetings may be held abroad if, in the judgment of the board of managers, which is final, circumstances of force majeure so require. The shareholders may as well adopt resolutions in writing.
- **Art. 14. Procedure, Vote.** A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex as his proxy another person who need not be a shareholder. Except as otherwise required by law or these articles of association, resolutions will be taken by a simple majority of votes irrespective of the number of Shares represented. Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by anyone manager of the Company.

Chapter V. - Financial year, distribution of costs

Art. 15. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

The board of managers shall prepare annual accounts in accordance with the requirements of Luxembourg law and accounting practice.

Art. 16. Appropriation of Profits. From the annual net profits of the Company, five percent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the board of managers may pay out an advance payment on dividends. The board of managers fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 17. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these articles of association, unless otherwise provided by law. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

In case of liquidation, all assets and cash of the Company shall be applied in the following order of priority:

(i) first, to the creditors (whether by payment or the making of reasonable provision for payment thereof) for all the Company's debts and liabilities;



(ii) second, any remainder to the holders of the Shares according to the rules of priority and proportions, if any, set out in article 16 for the appropriation of profits.

Chapter VII. - Applicable Law

Art. 18. Applicable law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Transitional provisions

- 1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2015.
- 2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

Subscription and payment

The fifteen thousand (15,000) shares issued have been subscribed by Orion Master IV Luxembourg S.à r.l., aforementioned, represented as stated above, for the amount of fifteen thousand British pounds (GBP 15,000.-).

The shares so subscribed have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of fifteen thousand British pounds (GBP 15,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of fifteen thousand British pounds (GBP 15,000.-) is entirely allocated to the share capital of the Company.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Resolutions of the sole shareholder

The incorporating shareholder, represented as stated above, representing the entire share capital of the Company and having waived any convening requirements, has thereupon passed the following resolutions:

- 1. The address of the registered office of the Company is set at 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
 - 2. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:
- a) Mr Nicolas Brimeyer, born on 2 February 1941 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with private address at 15, rue Michel Lentz, L-1928 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- b) Mr Christopher Jenner, born on 11 November 1944 in Edinburgh, Scotland, with private address at 57a, rue John Grün, L-5619 Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg;
- c) Mr Olivier de Nervaux, born on 5 January 1946 in Paris, France, with private address at 42, boulevard de la Tour Maubourg, F-75007 Paris, France;
- d) Mr Ronald W. de Koning, born on 29 December 1961 in Nijmegen, The Netherlands, with private address at Noordensweg 52, 2421 XZ Nieuwkoop, The Netherlands.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same proxyholder and in case of divergence between the English and the French texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trente avril.

Par devant nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Orion Master IV Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173.948,

dûment représentée par Maître Bastien Burin, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 avril 2015.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle souhaite constituer avec les statuts suivants:



Chapitre I er . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1 er . **Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées une société (la «Société») sous forme de société à responsabilité limitée (S.à r.l.) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

La Société adopte la dénomination «Hadar IV Lux S.à r.l.».

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des associés.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures provisoires seront faites et portées à la connaissance des personnes intéressées par l'une des personnes ou l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, la prise de participations dans d'autres sociétés et entreprises et le financement direct et indirect des sociétés et entreprises dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe.

Elle peut notamment:

- acquérir par voie de souscription, d'achat d'échange ou autrement des actions, parts et autres titres de participation, des obligations, bons de caisse, certificats de dépôts et autres titres de créances et plus généralement tous titres et autres instruments financiers représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières émis par tous émetteurs publics ou privés quels qu'ils soient;
 - exercer tous droits généralement quelconques attachés à ces titres et instruments financiers;
- accorder toute assistance financière directe et indirecte quelle qu'elle soit aux sociétés et entreprises dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, notamment par voie de prêts, d'avances ou de garanties sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseils et assistance sous quelque forme que ce soit;
 - déposer ses liquidités en banque ou auprès de tous autres dépositaires et les placer de toute autre manière;
- en vue de se procurer les moyens financiers dont elle a besoin pour exercer son activité dans le cadre de son objet social, contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit, accepter tous dépôts de la part de sociétés ou entreprises dans lesquelles elle participe ou qui font partie de son groupe, émettre tous titres de dettes sous quelque forme que ce soit.

Elle peut également acquérir, détenir, développer et/ou céder, directement ou indirectement (soit par le biais de succursales soit par le biais de filiales situées, selon le cas, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger), tout bien immobilier/actifs de quelque nature que ce soit situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des associés statuant dans les conditions prévues par la loi.

Chapitre II. - Capital, parts sociales

Art. 5. Capital. Le capital émis de la Société est fixé à quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-) divisé en quinze mille (15.000) parts sociales, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune (les «Parts Sociales»).

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de Parts Sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.



Les cessions ou transmissions de Parts Sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société a un associé unique. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les Parts Sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social.

La cession de Parts Sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 7. Augmentation et réduction du capital social. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées la loi pour toute modification des statuts.

Chapitre III. - Conseil de Gérance

Art. 8. Gestion. La Société est administrée par un conseil de gérance composé d'au moins trois gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés pour une période illimitée.

Les gérants sortants sont rééligibles. Les gérants sont révocables à tout moment avec ou sans cause, par décision des associés prise à la majorité simple.

Le conseil de gérance élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, les réunions du conseil sont présidées par un gérant présent.

Le conseil de gérance pourra désigner un secrétaire de la Société et tels autres agents qu'il jugera convenir.

Aucun de ceux-ci n'a besoin d'appartenir au conseil de gérance.

Art. 9. Réunions du conseil de gérance. Le conseil de gérance se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les réunions du conseil de gérance se tiennent au lieu, à la date et à l'heure indiqués dans la convocation.

Le conseil de gérance ne peut délibérer valablement sur l'ordre du jour que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion.

Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où tous les gérants seront présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant empêché peut par écrit donner pouvoir à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en ses lieu et place.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

En cas d'urgence, les résolutions signées de tous les gérants seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs exemplaires d'une résolution identique.

Les décisions du conseil de gérance seront constatées dans des procès-verbaux qui seront signés par le président de la réunion et le secrétaire (le cas échéant). Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont signés par le président du conseil de gérance ou par deux gérants.

Art. 10. Pouvoirs du conseil de gérance. Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de fa Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés, seront de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut, de l'assentiment préalable de l'assemblée générale des associés, déléguer la gestion journalière de la Société à un de ses membres qui portera le titre de gérant-délégué.

Il peut aussi déléguer des pouvoirs spécifiques à des gérants et fondés de pouvoirs.

Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis, et les révoquer en tout temps.

Sans préjudice des pouvoirs de délégation susmentionnés, tous les actes qui engagent la Société, tous les pouvoirs et toutes les procurations doivent être signés par deux gérants, ou par deux personnes à qui des pouvoirs de signature auront été délégués par les gérants.

Tout procès, tant en demandant qu'en défendant, sera suivi par le conseil de gérance au nom de la Société. Tous les exploits ou autres actes judiciaires seront valablement faits au nom de la Société seule.

Art.11. Indemnisation des gérants. La Société s'engage à indemniser tout gérant ou fondé de pouvoir et leurs successeurs, exécuteurs testamentaires et administrateurs, de tout et contre toutes dépenses raisonnablement exposées par lui en rapport avec toutes demandes en justice, procès ou procédure à laquelle il devient partie pour être ou avoir été gérant ou fondé de



pouvoir de la Société ou, à la demande de la Société, de toute autre société de laquelle la Société est un actionnaire ou un créancier et par laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé; le tout sauf pour ce qui est des demandes en justice, procès ou procédure dans lesquelles il sera jugé responsable pour négligence ou fraude. Dans le cas d'une transaction, l'indemnité sera accordée uniquement en rapport avec des affaires couvertes par la transaction dans lesquelles la Société est avisée par son conseiller juridique que la personne indemnisée n'a commis aucune violation de ses obligations. Le présent droit à indemnités n'exclut pas l'exercice d'autres droits auxquels il peut prétendre.

Chapitre IV. - Assemblée Générale des Associés

- **Art. 12. Pouvoirs de l'assemblée générale.** Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés. Elle a les pouvoirs qui lui sont réservés par la loi. Les décisions de l'assemblée générale peuvent être prises par voie de résolutions écrites, signées de tous les associés.
- Art. 13. Assemblée générale annuelle / Adoption de résolutions. Les assemblées générales sont convoquées par le conseil de gérance en tel lieu et avec tel ordre du jour qui sera déterminé par le conseil de gérance. Les assemblées générales peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par les gérants. Les associés peuvent également prendre des résolutions par écrit.
- **Art. 14. Procédure, Vote.** Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur, par câble, par télégramme ou par télex un mandataire, lequel peut ne pas être associé. Sauf disposition contraire de la loi ou des présents statuts, les décisions sont prises à la majorité des votes émis, sans considération de la proportion de capital représenté. Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par un gérant de la Société.

Chapitre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil de gérance prépare les comptes annuels suivant les dispositions de la loi luxembourgeoise et les pratiques comptables.

Art. 16. Affectation des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Le conseil de gérance peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Le conseil de gérance détermine le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 17. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

En cas de liquidation, tous les actifs et liquidités de la Société seront versés dans l'ordre de priorité suivant:

- (i) en premier lieu, à tous les créanciers (soit au moyen de paiements soit au moyen de provisions raisonnablement déterminées en vue de tels paiements) apparaissant au passif de la Société;
- (ii) en second lieu, un quelconque solde à tous les propriétaires de Parts Sociales suivant les règles de priorité et les proportions, le cas échéant, prévues à l'article 16 pour la répartition des profits.

Chapitre VII. - Loi applicable

Art. 18. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Dispositions transitoires

- 1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2015.
- 2. Des acomptes sur dividendes pourront être versés pendant le premier exercice social de la Société.

Souscription et paiement

Les quinze mille (15.000) parts sociales émises ont été souscrites par Orion Master IV Luxembourg S.à r.l., susmentionnée, représentée comme indiqué ci-dessus, pour un montant de quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-).



Toutes les parts sociales souscrites ont été intégralement libérées par un apport en numéraire, de sorte que le montant de quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

L'apport global d'un montant de quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-) est entièrement affecté au capital social de la Société.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Résolutions de l'associé unique

L'associé fondateur, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé aux formalités de convocation, a adopté les résolutions suivantes:

- 1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
 - 2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée illimitée:
- a) Monsieur Nicolas Brimeyer, né le 2 février 1941 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec résidence privée au 15, rue Michel Lentz, L-1928 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- b) Monsieur Christopher Jenner, né le 11 novembre 1944 à Edimbourg, Ecosse, avec résidence privée au 57a, rue John Grün, L-5619 Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg;
- c) Monsieur Olivier de Nervaux, né le 5 janvier 1946 à Paris, France, avec résidence privée au 42, boulevard de la Tour Maubourg, F-75007 Paris, France;
- d) Monsieur Ronald W. de Koning, né le 29 décembre 1961 à Nijmegen, Pays- Bas, avec résidence privée au Noordensweg 52, 2421 XZ Nieuwkoop, Pays-Bas.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande du mandataire de la comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande du même mandataire et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Burin, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 05 mai 2015. GAC/2015/3850. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 18 mai 2015.

Référence de publication: 2015073220/411.

(150083792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Antelope Bidco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 194.636.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-ninth day of April,

Before Us, Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg),

Was held

an extraordinary general meeting of the sole shareholder (the Meeting) of Antelope Bidco S.A., a public limited company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 194636 (the Company).

The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kesseler, public notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, of 21 January 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 854 dated 27 March 2015. The articles of association of the Company (the Articles) have never been amended.

The Meeting is declared open at 4 p.m. with Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, acting as chairperson (the Chairperson), who appoints Mr Anthony THILLMANY, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, as secretary, and Mr Anthony THILLMANY, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, as scrutineer.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairperson has declared and requested the notary to state:



(i) That the agenda of the Meeting is the following:

Agenda:

- 1. Waiving of notice right.
- 2. To increase the share capital of the Company by an amount of one million nine hundred sixty-nine thousand Euro (EUR 1,969,000) so as to raise it from its current amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) represented by thirty-one thousand (31,000) shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, to an amount of two million Euro (EUR 2,000,000) represented by two million (2,000,000) shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each.
- 3. To issue, with payment of a total share premium of twenty-six million four hundred seventy-six thousand three hundred three Euro (EUR 26,476,303), one million nine hundred sixty-nine thousand (1,969,000) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Meeting resolving on the proposed share capital increase (the New Shares).
- 4. To accept the subscription of the New Shares by Antelope Holdco S.A., a public limited company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 1-3, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 194548 (the Sole Shareholder), with payment of a share premium in a total amount of twenty-six million four hundred seventy-six thousand three hundred three Euro (EUR 26,476,303), by a contribution in cash of a total amount of twenty-eight million four hundred forty-five thousand three hundred three Euro (EUR 28,445,303).
- 5. To amend and fully restate the articles of incorporation of the Company (the Articles) (without amending the corporate purpose) in the form of the restated articles of association attached to the power of attorney of the sole shareholder (the Restated Articles), so as to, amongst others, reflect the resolutions to be adopted under items 2) to 4) above and reorganise the management structure of the Company.
- 6. To (i) acknowledge the resignations as of the date hereof of the current directors of the Company, being (a) Geoffrey Limpach, (b) Geoffrey Henry, (c) François Pfister and (d) Savvas Savvidis and (ii) grant them discharge (quitus) for the performance of their duties as directors up to and including the date hereof.
- 7. To consider the list of candidates proposed by Antelope EquityCo S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1-3, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 194045 (EquityCo) and appoint the following persons as members of the supervisory board of the Company (the Supervisory Board) for a period of six (6) years:
- a. Frank Ehmer, born on 2 August 1975 in Heilbronn (Germany), with professional address at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, United Kingdom, as class A member (membre de classe A);
- b. Giancarlo Aliberti, born on 2 May 1961 in Izmir (Turkey), with professional address at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, United Kingdom, as class A member (membre de classe A);
- c. Savvas Savvidis, born on 27 June 1979 at Egkomi (Cyprus), with professional address at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, United Kingdom, as class A member (membre de classe A);
- d. Antonio Trius, born on 13 June 1955 in Barcelona (Spain), with address at 75-77 Passeig de la Orquidea, 08195 Sant Cugat del Valles, Barcelona, Spain, as class B member (membre de classe B);
- e. Mario Preissler, born on 14 June 1964 in Homburg (Germany), with professional address at Bogleren Strasse 20, 8700 Küsnacht Switzerland, as class B member (membre de classe B);
- f. Martin Hollenhorst, born on 28 August 1959 in Paderborn (Germany), with professional address at Posthofbrug 12, Box 6, Antwerp, B-2600, Belgium, as class B member (membre de classe B); and
- g. Hans-Joachim Müller, born on 18 April 1959 in Göttingen (Germany), with professional address at Posthofbrug 12, Box 6, Antwerp, B-2600, Belgium, as class B member (membre de classe B).
 - 8. Miscellaneous.
- (ii) That the sole shareholder represented, the proxy of the represented sole shareholder and the number of its shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxy of the represented sole shareholder and by the board of the Meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.
- (iii) That the whole corporate capital being represented at the present Meeting and the sole shareholder represented having declared that it has had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and having waived its rights to the prior notice of the Meeting, no convening notice was necessary.
- (iv) That the present Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The Meeting RESOLVES to waive its right to prior notice of the current Meeting. The Meeting acknowledges having been sufficiently informed of the agenda for the Meeting and confirms that it considers the Meeting validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items on the agenda. It was further resolved that all the relevant



documentation has been put at the disposal of the Meeting within sufficient period of time in order to allow it to carefully examine each document.

Second resolution

The Meeting RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of one million nine hundred sixty-nine thousand Euro (EUR 1,969,000) so as to raise it from its current amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) represented by thirty-one thousand (31,000) shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, to an amount of two million Euro (EUR 2,000,000) represented by two million (2,000,000) shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

Third resolution

The Meeting RESOLVES to issue, with payment of a total share premium of twenty-six million four hundred seventy-six thousand three hundred three Euro (EUR 26,476,303), the New Shares.

Subscription/Payment

There now appears:

Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of the Sole Shareholder, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of the Sole Shareholder, prenamed, to the New Shares, with payment of a share premium in a total amount of twenty-six million four hundred seventy-six thousand three hundred three Euro (EUR 26,476,303), and to make payment in full for such New Shares and share premium by a contribution in cash of a total amount of twenty-eight million four hundred forty-five thousand three hundred three Euro (EUR 28,445,303).

The person appearing declares that the New Shares have been entirely paid up in cash together with the share premium and that the Company has at its disposal the total amount of twenty-eight million four hundred forty-five thousand three hundred three Euro (EUR 28,445,303), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Fourth resolution

The Meeting RESOLVES to accept the subscription of the New Shares by the Sole Shareholder, with payment of a share premium in a total amount of twenty-six million four hundred seventy-six thousand three hundred three Euro (EUR 26,476,303), by a contribution in cash of a total amount of twenty-eight million four hundred forty-five thousand three hundred three Euro (EUR 28,445,303).

Fifth resolution

The Meeting RESOLVES to amend and fully restate the Articles in the form of the Restated Articles (without amending the corporate purpose), so as to, amongst others, reflect the resolutions adopted above, and reorganise the management structure of the Company.

The Restated Articles shall forthwith read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Corporate form and Name. There exist a public limited liability company (société anonyme) under the name "Antelope Bidco S.A." (the Company), which shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the management board of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholders.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the management board of the Company. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in their sole discretion and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.



Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.
- 3.2. The Company may raise funds especially through borrowing in any form whatsoever. It may issue notes, certificates, bonds (obligations) and debentures and any (other) kind of debt and/or equity securities, convertible or not. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or undertakings in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs, and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.
- 3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.
- 3.4. In a general fashion the Company may take any management, controlling and supervisory measures and carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its objects.
- 3.5. The objects of the Company as specified in the preceding paragraphs shall be construed in the widest sense as to include any activity, operation, transaction or purpose which is directly or indirectly related or conductive thereto, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity by the financial sector.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited duration.
- 4.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the shareholders of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 4.3. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The Company's subscribed corporate share capital is set at two million Euro (EUR 2,000,000), represented by two million (2,000,000) shares each with a nominal value of one Euro (EUR 1), all fully subscribed and entirely paid-up.
- 5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendments of the Articles.
- 5.3. In addition to the corporate capital, there may be set up (i) a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred and (ii) other reserve accounts. The amount of the premium and/or other reserve account(s) may be used notably to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realized losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.
- 5.4. The Company may, without limitation, accept equity or other contributions from shareholders without issuing shares or other securities in consideration for such contributions and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the shareholders subject to the Law and these Articles.

Art. 6. Shares and Shareholders.

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 6.2. The shares are and will remain in registered form.
- 6.3. A shareholders register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.
- 6.4. Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the shareholders"register of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.



- 6.5. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- 6.6. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is recognized per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.
 - 6.7. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by Law.
 - 6.8. The Company may have one or several shareholder(s).

III. Management - Representation

Art. 7. Management Board.

- 7.1. Composition of the Management Board
- (a) The Company shall be managed by a Management Board (the Management Board) composed of at least four (4) members who need not be shareholders of the Company.
- (b) The Supervisory Board (as defined in article 12.1 (a)) shall appoint the members of the Management Board and determine their number and the term of their office. Members of the Management Board cannot be appointed for a term of office of more than six (6) years but are eligible for re-appointment at the expiry of their term of office. The Supervisory Board shall appoint one or several class A members of the Management Board and one or several class B members of the Management Board.
- (c) Members of the Management Board may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Supervisory Board.
- (d) If a legal entity is appointed as a member of the Management Board, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised his functions in his own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.
- (e) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.
- (f) In the event of vacancy in the office of a member of the Management Board because of death, retirement or otherwise, the remaining members of the Management Board may elect, by a majority vote, a member of the Management Board to fill such vacancy until the next meeting of the Supervisory Board. In the absence of any remaining members of the Management Board, a meeting of the Supervisory Board shall promptly be convened and held to appoint new members of the Management Board.
 - 7.2. Powers of the Management Board
- (a) All powers not expressly reserved to the shareholders or the Supervisory Board by the Law, the Articles or any shareholders agreement fall within the competence of the Management Board, which has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object of the Company.
 - (b) The Management Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.
- (c) The Management Board may appoint a person (délégué à la gestion journalière), either a shareholder or not, or a member of the Management Board or not, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company.
- (d) The Management Board may not approve a matter of its competence falling within the scope of the Internal Rules (as defined in article 12.4 (j)), without the prior written consent of the Supervisory Board.
 - 7.3. Procedure
- (a) The Management Board must appoint a chairperson from among its members, and may choose a secretary who need not be a members of the Management Board and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Management Board and of General Meetings.
- (b) The Management Board shall meet at the request of the chairperson or any members of the Management Board, at the place indicated in the notice, which in principle shall be in Luxembourg.
- (c) Written notice of any Management Board meeting shall be given to all members at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.
- (d) No notice is required if all members of the Management Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A member may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Management Board.
- (e) A member of the Management Board may grant to another member a power of attorney in order to be represented at any Management Board meeting.
- (f) The Management Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Management Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the members of the Management Board present or represented, provided that, at least one (1) class A member and one (1) class B member of the Management



Board votes in favour of the resolution. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Management Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson, by all the members present or represented at the meeting.

- (g) Any member of the Management Board may participate in any meeting of the Management Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.
- (h) Circular resolutions signed by all the members of the Management Board shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Management Board meeting, and shall bear the date of the last signature.
- (i) A member of the Management Board who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Management Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The member concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction.
 - 7.4. Representation
- (a) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any class A member of the Management Board and any class B member of the Management Board.
- (b) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated by the Management Board, but only within the limits of such power.
- **Art. 8. Liability of the members of the Management Board.** The members of the Management Board may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

Art. 9. Indemnification.

- (a) The Company must indemnify any member of the Management Board and any, member of the Supervisory Board (as defined in article 12.1 (a)) or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a member of the Management Board, member of the Supervisory Board or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct.
- (b) In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

IV. Shareholders

Art. 10. General meetings of shareholders.

- 10.1. Powers and voting rights
- (a) Resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting). The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the Company's corporate object.
 - (b) Each share entitles the holder to one (1) vote.
 - 10.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings
- (a) The shareholders may be convened to General Meetings by the Management Board or the Supervisory Board. The Shareholders must be convened to a General Meeting following a request from shareholders representing at least one-tenth (1/10) of the share capital.
- (b) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.
 - (c) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.
- (d) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.
- (e) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.
- (f) Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting.
- (g) Any shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting



forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

- (h) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of share capital represented.
- (i) An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.
- (j) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

Art. 11. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (a) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (b) any reference in the Articles to the shareholders or the General Meeting is to be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate; and
 - (c) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

Art. 12. Supervisory Board.

- 12.1. Composition of the Supervisory Board
- (a) The Company shall be supervised by a supervisory board (the Supervisory Board) which shall comprise seven (7) members, three (3) out of which shall be class A members and four (4) shall be class B members.
- (b) The General Meeting shall appoint the members of the Supervisory Board and determine their term of office. Members of the Supervisory Board cannot be appointed for a term of office of more than six (6) years but are eligible for reappointment at the expiry of their term of office.
 - 12.2. Appointment and removal of members of the Supervisory Board
- (a) The three (3) class A members (the Class A Members) and the four (4) class B members (the Class B Members) shall be appointed from a list of names proposed by Equityco.
- (b) If a legal entity is appointed as a member of the Supervisory Board, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised his functions in his own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.
- (c) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.
- (d) In the event of vacancy in the office of a member of the Supervisory Board because of death, retirement or otherwise, the remaining members of the Supervisory Board may elect, by a majority vote, a member of the Supervisory Board to fill such vacancy on a provisional basis and in accordance with article 12.2.(a), until the next General Meeting.
- (e) Members of the Supervisory Board may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting.
 - 12.3. Appointment and removal of observer(s)
- (a) Class A Members shall be entitled to appoint by notice in writting two (2) representatives to attend as observers (the Observers) at each meeting of the Supervisory Board.
- (b) The Observers shall be prohibited from using or disclosing any confidential information or trade secrets that they may have learned while undertaking their role as observers. If at any time whilst exercising their role, the Observers believe being asked to engage in work that will, or will be likely to, jeopardize any confidentiality or other obligations they may have to the Company, the Observers shall immediately advise the Supervisory Board so that their duties can be modified appropriately.
 - (c) Each of the Observers:
- (i) shall not be a Class A Member or a Class B Member or count for the purposes of a quorum and shall have no voting rights;
- (ii) shall be entitled to disclose to Class A Members such information concerning the Supervisory Board as he/she thinks fit; and
- (iii) shall have the same rights to receive notice, information and documents in respect of any meeting in respect of which he/she has been appointed as any manager or other person entitled to attend such meeting and may ask all reasonable clarificatory questions at such meetings.
 - (d) Class A Members shall be entitled to remove any of the Observers and appoint any other person in his/her place.



12.4. Procedure

- (a) The Supervisory Board must appoint a chairman from the Class A Members and may choose a secretary.
- (b) The Supervisory Board shall meet at the request of any Class A Member.
- (c) Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members and the Observers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.
- (d) No notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda of the meeting. A member of the Supervisory Board may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Supervisory Board.
- (e) Any member of the Supervisory Board may grant to another member of the Supervisory Board a power of attorney in order to be represented at any Supervisory Board meeting.
- (f) The Supervisory Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Supervisory Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the members present or represented, apart from the Internal Rules, provided that, at least one (1) Class A Member votes in favour of the resolution. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Supervisory Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson, by all the members present or represented at the meeting.
- (g) Any member of the Supervisory Board and any of the Observers may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.
- (h) Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Supervisory Board meeting, and shall bear the date of the last signature. The Observers shall receive five (5) days prior notice of the passing of any circular resolutions of the Supervisory Board and the contents of such circular resolutions
- (i) The members of the Supervisory Board may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.
- (j) The Supervisory Board shall function in accordance with its internal rules (the Internal Rules). The Internal Rules may only be adopted and thereafter amended with the Investor Consent.
 - 12.5. Definitions for the purposes of this Article 12:

Equityco means Antelope EquityCo S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 194045 or where Equityco ceases to hold shares in Antelope Topco S.C.A., a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 194265 and whose registered office is at 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, the person to whom Equityco last transferred those shares.

Investor Consent means:

- (i) the consent or approval (or as the context may require the direction) of one Investor Director given in writing or given at a meeting of the Supervisory Board and specifically referred to as representing Investor Consent (so that an Investor Director may consent or approve a matter (or, as the context may require, direct a matter) in his capacity as a director, without that consent also representing consent, approval or direction under this definition unless he specifically indicates it as being so); or
 - (ii) the written consent or approval (or, as the context may require, the direction) of Equityco.

Investor Director means any Class A Member of the Supervisory Board.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

- 13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 13.2. Each year, the Management Board must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officers, members of the Management Board and statutory auditor(s) to the Company.
- 13.3. One month before the annual General Meeting, the Management Board shall provide the Supervisory Board and the statutory auditor with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The Supervisory Board and the statutory auditor(s) shall then prepare a report setting out their proposals.



13.4. The annual General Meeting shall be held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of June of each year at 3.00 p.m.. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 14. Statutory auditor / Réviseurs d'entreprises.

- (a) The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaires).
- (b) When so required by law or resolved by the General Meeting, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).
- (c) The General Meeting shall appoint the statutory auditor or approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

- 15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 15.2. The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.
 - 15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:
 - (a) the Management Board must draw up interim accounts;
- (b) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;
- (c) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Management Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (d) the statutory auditor or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the Management Board which must verify whether the above conditions have been met.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.
- 16.2 The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provision

- 17.1 Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 17.2 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with the Management Board, or as the case may be, the Supervisory Board meetings may also be granted by a member of the Management Board or as the case may be, by any member of the Supervisory Board in accordance with such conditions as may be accepted by the Management Board or the Supervisory Board as applicable.
- 17.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.
- 17.4 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Sixth resolution

The Meeting RESOLVES to (i) acknowledge the resignations as of the date hereof of the current directors of the Company, being (a) Geoffrey Limpach, (b) Geoffrey Henry, (c) François Pfister and (d) Savvas Savvidis and (ii) grant them discharge (quitus) for the performance of their duties as directors up to and including the date hereof.



Seventh resolution

The Meeting RESOLVES to consider the list of candidates proposed by EquityCo and appoint the following persons as members of the Supervisory Board for a period of six (6) years:

- a. Frank Ehmer, born on 2 August 1975 in Heilbronn (Germany), with professional address at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, United Kingdom, as class A member (membre de classe A);
- b. Giancarlo Aliberti, born on 2 May 1961 in Izmir (Turkey), with professional address at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, United Kingdom, as class A member (membre de classe A);
- c. Savvas Savvidis, born on 27 June 1979 at Egkomi (Cyprus), with professional address at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, United Kingdom, as class A member (membre de classe A);
- d. Antonio Trius, born on 13 June 1955 in Barcelona (Spain), with address at 75-77 Passeig de la Orquidea, 08195 Sant Cugat del Valles, Barcelona, Spain, as class B member (membre de classe B);
- e. Mario Preissler, born on 14 June 1964 in Homburg (Germany), with professional address at Bogleren Strasse 20, 8700 Küsnacht, Switzerland, as class B member (membre de classe B);
- f. Martin Hollenhorst, born on 28 August 1959 in Paderborn (Germany), with professional address at Posthofbrug 12, Box 6, Antwerp, B-2600, Belgium, as class B member (membre de classe B); and
- g. Hans-Joachim Müller, born on 18 April 1959 in Göttingen (Germany), with professional address at Posthofbrug 12, Box 6, Antwerp, B-2600, Belgium, as class B member (membre de classe B).

Attestation

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above mentioned appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing in Luxembourg, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-neuvième jour du mois d'avril.

Par devant Nous, Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique (l'Assemblée) de Antelope Bidco S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194636 (la Société).

La Société a été constituée par un acte notarié de Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, daté du 21 janvier 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 854, daté du 27 mars 2015. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont encore jamais été modifiés.

L'Assemblée est ouverte à 16h sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette (le Président), qui désigne Monsieur Anthony THILLMANY, employé privé, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, comme secrétaire et comme scrutateur Monsieur Anthony THILL-MANY, employé privé, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, comme scrutateur.

Le bureau de l'Assemblée ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Renonciation au droit de convocation.
- 2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de un million neuf cent soixante-neuf mille euros (EUR 1.969.000) pour le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (EUR 31.000), représenté par trente-et-un mille (31.000) actions, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, à deux millions d'euros (EUR 2.000.000), représenté par deux millions (2.000.000) d'actions, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.
- 3. Emission, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-six millions quatre cent soixante-seize mille trois cent trois euros (EUR 26.476.303), de un million neuf cent soixante-neuf mille (1.969.000) actions, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et conférant



un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'Assemblée décidant de l'augmentation du capital proposée (les Nouvelles Actions).

- 4. Acceptation de la souscription des Nouvelles Actions par Antelope Holdco S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194548 (l'Actionnaire Unique), avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-six millions quatre cent soixante-seize mille trois cent trois euros (EUR 26.476.303), par un apport en numéraire d'un montant total de vingt-huit millions quatre cent quarante-cinq mille trois cent trois euros (EUR 28.445.303).
- 5. Modification et réécriture intégrale des statuts de la Société (les Statuts) (sans modification de l'objet social) dans la forme des statuts réécris attachée à la procuration de l'actionnaire unique (les Statuts Réécris), pour, notamment, refléter les résolutions devant être prises dans le cadre des points 2. à 4. ci-dessus et réorganiser la structure de gestion de la Société.
- 6. (i) Reconnaissance de la démission à la date de ce jour des administrateurs actuels de la Société, étant (a) Geoffrey Limpach, (b) Geoffrey Henry, (c) François Pfister et (d) Savvas Savvidis, et (ii) octroi de la décharge (quitus) pour l'exécution de leurs mandats en tant qu'administrateurs jusqu'à la date de ce jour (cette date comprise).
- 7. Prise en compte de la liste des candidats proposés par Antelope EquityCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 1-3 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 194045 (EquityCo) et nomination des personnes suivantes en tant que membres du conseil de surveillance de la Société (le Conseil de Surveillance) pour une période de six (6) ans:
- a. Frank Ehmer, né le 2 août 1975 à Heilbronn (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, Royaume-Uni, en tant que membre de classe A;
- b. Giancarlo Aliberti, né le 2 mai 1961 à Izmir (Turquie), ayant son adresse professionnelle au 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, Royaume-Uni, en tant que membre de classe A;
- c. Savvas Savvidis, né le 27 juin 1979 à Egkomi (Chypre), ayant son adresse professionnelle au 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, Royaume-Uni, en tant que membre de classe A;
- d. Antonio Trius, né le 13 juin 1955 à Barcelone (Espagne), ayant son adresse au 75-77 Passeig de la Orquidea, 08195 Sant Cugat del Valles, Barcelone, Espagne, en tant que membre de classe B;
- e. Mario Preissler, né le 14 juin 1964 à Homburg (Allemagne), ayant son adresse professionnelle à Bogleren Strasse 20, 8700 Küsnacht, Suisse, en tant que membre de classe B;
- f. Martin Hollenhorst, né le 28 août 1959 à Paderborn (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au Posthofbrug 12, Box 6, Antwerp, B-2600, Belgique, en tant que membre de classe B; et
- g. Hans-Joachim Müller, né le 18 avril 1959 à Göttingen (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au Posthofbrug 12, Box 6, Antwerp, B-2600, Belgique, en tant que membre de classe B.
 - 8. Divers.
- (ii) Que l'actionnaire unique représenté, la procuration de l'actionnaire unique représenté ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, dûment signée par le mandataire de l'actionnaire unique représenté ainsi que par les membres du bureau sera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- (iii) Que la totalité du capital social est représentée à la présente Assemblée et l'actionnaire unique représenté ayant déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée qui lui a été communiqué au préalable, et ayant renoncé à son droit à une convocation préalable à l'Assemblée, il a pu être fait abstraction de la convocation d'usage.
 - (iv) Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'ordre du jour.

Puis après avoir délibéré, l'Assemblée a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée DECIDE de renoncer à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente Assemblée. L'Assemblée reconnaît avoir été suffisamment informée de l'ordre du jour et considère l'Assemblée valablement convoquée et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette Assemblée a été mise à la disposition de l'Assemblée dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Seconde résolution

L'Assemblée DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de un million neuf cent soixante-neuf mille euros (EUR 1.969.000) pour le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (EUR 31.000), représenté par trente-et-un mille (31.000) actions, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, à deux millions d'euros (EUR 2.000.000), représenté par deux millions (2.000.000) d'actions, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.



Troisième résolution

L'Assemblée DECIDE d'émettre, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-six millions quatre cent soixante-seize mille trois cent trois euros (EUR 26.476.303), les Nouvelles Actions.

Souscription/Paiement

Ensuite, a comparu:

Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, susmentionnée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de l'Actionnaire Unique, susmentionné, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La comparante déclare souscrire, au nom et pour le compte de l'Actionnaire Unique, susmentionné, aux Nouvelles Actions, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-six millions quatre cent soixante-seize mille trois cent trois euros (EUR 26.476.303), et de libérer intégralement ces Nouvelles Actions et cette prime d'émission par un apport en numéraire d'un montant total de vingt-huit millions quatre cent quarante-cinq mille trois cent trois euros (EUR 28.445.303).

La comparante déclare que ces Nouvelles Actions nouvellement émises ont été libérées entièrement en espèces avec la prime d'émission et que la somme totale de vingt-huit millions quatre cent quarante-cinq mille trois cent trois euros (EUR 28.445.303) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'Assemblée DECIDE d'accepter la souscription des Nouvelles Actions par l'Actionnaire Unique, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-six millions quatre cent soixante-seize mille trois cent trois euros (EUR 26.476.303), par un apport en numéraire d'un montant total de vingt-huit millions quatre cent quarante-cinq mille trois cent trois euros (EUR 28.445.303).

Cinquième résolution

L'Assemblée DECIDE de modifier et réécrire intégralement les Statuts (sans modification de l'objet social) dans la forme des Statuts Réécris, pour, notamment, refléter les résolutions ayant été prises ci-dessus et réorganiser la structure de gestion de la Société.

Les Statuts Réécris auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1 er . Forme sociale et Dénomination. Il existe une société anonyme sous la dénomination "Antelope Bidco S.A." (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présent statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège Social.

- 2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par décision du directoire de la Société. Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des actionnaires.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du directoire de la Société. Lorsque le directoire de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents déterminés à leur seule discrétion, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations dans, ou l'acquisition, la détention et la cession, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, actions et/ou autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, certificats, obligations et emprunts obligataires et tous (autres) titres représentatifs de dettes et/ou valeurs de participation, convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, et la Société



peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

- 3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. D'une manière générale la Société peut prendre toutes mesures de gestion, de contrôle et de supervision et en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, jugée utile à l'accomplissement et au développement de ses objets.
- 3.5. Les objets de la Société comme spécifiés aux paragraphes précédents doivent être considérés dans le sens le plus large de façon à inclure toute activité, opération, transaction ou objectif en relation directe ou indirecte avec ceux-ci ou les favorisant, étant entendu que la Société ne conclura pas d'opérations qui feraient qu'elle serait engagée dans des activités qui seraient considérées comme des activités réglementées du secteur financiers.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est établie pour une période indéterminée.
- 4.2. La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution des actionnaires de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 4.3. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital social.

- 5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à deux millions d'euros (EUR 2.000.000) représenté par deux millions (2.000.000) d'actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.
- 5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des associés de la Société adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.
- 5.3. En plus du capital social, il peut être établi (i) un compte de prime d'émission auquel toutes les primes d'émission payées sur toute action en plus de la valeur nominale seront transférées et (ii) d'autres comptes de réserves. L'avoir de ce compte de primes d'émission et/ou autre(s) compte(s) de réserves peut être utilisé notamment pour effectuer le paiement de toute action que la Société pourrait racheter à ses actionnaires, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires ou pour affecter des fonds à la réserve légale.
- 5.4. La Société peut, notamment, sans limitation, accepter des capitaux ou d'autres apports d'actionnaires sans émettre d'actions ou autres titres en contrepartie desdits apports et peut créditer les apports à un ou à plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de ces comptes sont laissées au libre-arbitre des actionnaires sous réserve de la Loi et aux présents Statuts.

Art. 6. Actions et Actionnaires.

- 6.1. Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.
- 6.2. Les actions sont et resteront nominatives.
- 6.3. Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et il peut être consulté par chaque actionnaire qui le désire.
- 6.4. Les actions seront transférées par une déclaration écrite de transfert inscrite dans le registre des actionnaires de la Société, qui sera exécutée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires respectifs. La Société peut aussi accepter d'autres instruments de transfert qu'elle jugera satisfaisants comme preuve de transfert.
- 6.5. Chaque action donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre d'actions existantes.
- 6.6. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
 - 6.7. La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.
 - 6.8. La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaire(s).

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Directoire.

- 7.1. Composition du directoire
- (a) La Société sera administrée par un Directoire (le Directoire) composé d'au moins quatre (4) membres, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.



- (b) Le Conseil de Surveillance (tel que défini à l'article 12.1 (a)) nomme les membres du Directoire et fixe leur nombre ainsi que la durée de leur mandat. Les membres du Directoire ne peuvent pas être nommés pour plus de six (6) ans, mais sont rééligibles à la fin de leur mandat. Le Conseil de Surveillance peut décider de nommer un ou plusieurs membres du Directoire de classe A et un ou plusieurs membres du Directoire de classe B.
- (c) Les membres du Directoire sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision du Conseil de Surveillance.
- (d) Lorsqu'une personne morale est nommée membre du Directoire, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission de membre du Directoire. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.
- (e) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.
- (f) En cas de vacance d'un poste de membre du Directoire, pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, les membres du Directoire restants pourront élire, à la majorité des votes, un membre du Directoire pour pourvoir au poste vacant jusqu'à la prochaine réunion du Conseil de Surveillance. En cas d'absence de membre du Directoire restant, une réunion du Conseil de Surveillance sera convoquée et tenue dans les meilleurs délais afin de nommer des nouveaux membres du Conseil de Surveillance.

7.2. Pouvoirs du Directoire

- (a) Tous les pouvoirs que la Loi, les Statuts ou tout autre pacte d'actionnaires ne réservent pas de manière express aux actionnaires ou au Conseil de Surveillance sont de la compétence du Directoire, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
 - (b) Le Directoire peut déléguer des pouvoirs spéciaux ou limités à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
- (c) Le Directoire peut nommer un délégué à la gestion journalière actionnaires ou non, ou un membre du Directoire ou non, qui aura tout pouvoir d'agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière des affaires de la Société
- (d) Le Directoire ne peut prendre de décision sur un question qui relève de sa compétence et qui relève des Règles Internes (telles que définies à l'article 12.4 (j)), sans l'accord écrit préalable du Conseil de Surveillance.

7.3. Procédure

- (a) Le Directoire doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être membre du Directoire, et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Directoire et des Assemblées Générales.
- (b) Le Directoire devra se réunir sur requête du président ou de tout membre du Directoire, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, devra être au Luxembourg.
- (c) Une convocation écrite de toute réunion du Directoire devra être donnée à tous les membres du Directoire au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence devront être mentionnées dans la convocation.
- (d) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Directoire sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un membre du Directoire peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Directoire.
- (e) Un membre du Directoire peut donner une procuration à un autre membre afin d'être représenté à n'importe qu'elle réunion du Directoire.
- (f) Le Directoire ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Directoire seront valablement adoptées à la majorité des voix des membres du Directoire présents ou représentés, à condition qu'au moins un (1) membre du Directoire de classe A et un (1) membre du Directoire de classe B votent en faveur de la décision. Le président devra avoir une voix prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Directoire devront être consignées dans des procès-verbaux signés par le président, par tous les membres du Directoire présents ou représentés à la réunion.
- (g) Tout membre du Directoire peut participer à n'importe qu'elle réunion du Directoire par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par l'un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (h) Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Directoire devront être valables et engager la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Directoire dûment convoquée et tenue et seront en date de la dernière signature.
- (i) Un membre du Directoire qui a un intérêt dans une transaction effectuée en dehors des opérations courantes qui est opposé à l'intérêt de la Société doit en prévenir le Directoire et faire enregistrer cette déclaration au procès-verbal de la réunion. Le membre concerné ne peut pas prendre part aux délibérations concernant cette transaction.



7.4. Représentation

- (a) La Société sera engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par la signature conjointe d'un membre du Directoire de classe A et d'un membre du Directoire de classe B.
- (b) La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués par le Directoire, mais seulement dans les limites dudit pouvoir.
- **Art. 8. Responsabilité des membres du Directoire.** Les membres du Directoire ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, sous réserve que ces engagements soient conformes aux Statuts et à la Loi.

Art. 9. Indemnisation.

- (a) La Société doit indemniser tout membre du Directoire, tout membre du Conseil de Surveillance (tel que défini à l'article 12.1 (a)) ou dirigeant et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs, testamentaires pour les dépenses qu'il aura raisonnablement encourues en rapport avec toute action en justice, procès ou procédure auquel il serait fait partie du fait de sa qualité passé ou présente de membre du Directoire, ou membre du Conseil de Surveillance ou dirigeant de la Société ou, à sa requête, de toute autre société de laquelle la Société est actionnaire ou créancière et de laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé, sous réserve des affaires dans lesquelles il sera jugé de manière définitive comme responsable sur le fondement de négligence grave ou de faute de gestion.
- (b) En cas de règlement amiable, l'indemnisation sera limitée aux questions couvertes par le règlement amiable pour lesquelles la Société obtient l'avis de son conseil que la personne devant être indemnisée n'a pas failli à ses obligations de la manière susvisée. Le droit d'indemnisation susmentionné n'excluera pas les autres droits auxquels elle pourrait avoir droit

IV. Actionnaires

Art. 10. Assemblée générale des actionnaires.

- 10.1. Pouvoirs et droits de vote
- (a) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des actionnaires (chacune une Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
 - (b) Chaque action donne droit à un (1) vote.
 - 10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (a) Les actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Directoire ou du Conseil de Surveillance. Les actionnaires doivent y être convoqués à la demande des actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital social.
- (b) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.
 - (c) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (d) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (e) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (f) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.
- (g) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société à cet effet. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, seuls les formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale sont pris en compte. Les formulaires de vote qui n'indiquent ni une intention de vote ni une abstention sont nuls.
- (h) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.
- (i) Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que



soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(j) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

Art. 11. Actionnaire unique. Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

- (a) l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (b) toute référence dans les Statuts aux actionnaires ou à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique; et
 - (c) les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

Art. 12. Conseil de Surveillance.

- 12.1. Composition du Conseil de Surveillance
- (a) La Société est supervisée par un conseil de surveillance (le Conseil de Surveillance) qui devra comprendre sept (7) membres, parmi lesquels trois (3) seront des membres de classe A et quatre (4) seront des membres de classe B.
- (b) L'Assemblée Générale devra nommer les membres du Conseil de Surveillance et fixer la durée de leur mandat. Les membres du Conseil de Surveillance ne peuvent pas être nommés pour plus de six (6) ans, mais sont rééligibles à la fin de leur mandat.
 - 12.2. Nomination et révocation des membres du Conseil de Surveillance
- (a) Les trois (3) membres de classe A (les Membres de Class A) et les quatre (4) membres de classe B (les Membres de Classe B) sont nommés à partir d'une liste de noms proposée par Equityco.
- (b) Si une personne morale est nommée membre du Conseil de Surveillance, elle doit de désigner un représentant permanent pour exercer ses fonctions. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans exclusion de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.
- (c) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer ses fonctions, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.
- (d) En cas de vacance d'un poste de membre du Conseil de Surveillance, pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les membres du Conseil de Surveillance restants pourront élire, à la majorité des votes, un membre du Conseil de Surveillance pour pourvoir au poste vacant de manière provisoire et en conformité avec l'article 12.2.(a), jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.
- (e) Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution de l'Assemblée Générale.
 - 12.3. Nomination et révocation d'observateur(s)
- (a) Les Membres de Classe A auront le droit de nommer par notification écrite deux (2) représentants pour assister en qualité d'observateurs (les Observateurs) à chaque réunion du Conseil de Surveillance.
- (b) Les Observateurs auront l'interdiction d'utiliser ou de divulguer des informations confidentielles ou des secrets commerciaux qu'ils pourront avoir appris dans l'exercice de leur rôle d'observateurs. Si à tout moment lors de l'exercice de leur rôle, les Observateurs pensent qu'on leur demande d'entreprendre un travail qui sera ou serait susceptible de compromettre l'obligation de confidentialité ou d'autres engagements qu'ils pourraient avoir envers la Société, les Observateurs devront immédiatement aviser le Conseil de Surveillance de sorte que leurs fonctions soient modifiées en conséquence.
 - (c) Chacun des Observateurs:
- (i) ne devra pas être un Membre de Classe A ou Membre de Classe B ou être pris en compte pour le calcul d'un quorum et ne devra avoir aucun droit de vote;
- (ii) devra être autorisé à divulguer aux Membres de Classe A toute information relative à la Société qu'il/elle considère adéquat; et
- (iii) devra bénéficier des mêmes droits de réception de convocation, d'informations et de documents concernant toutes réunions, que ceux auxquelles toute gérant ou toute autre personne autorisée à participer auxdites réunions, a droit, et peut formuler toutes les demandes raisonnable de clarification lors desdites réunions
- (d) Les Membres de Classe A auront le droit de révoquer n'importe lequel des Observateurs et nommer tout autre personne à sa place.

12.4. Procédure

- (a) Le Conseil de Surveillance doit élire en son sein un président choisi parmi les Membres de Classe A et peut désigner un secrétaire.
 - (b) Le Conseil de Surveillance se réunit à la demande de tout Membre de Classe A.
- (c) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance devra être donnée à tous les membres et aux Observateurs au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence devront être mentionnées dans la convocation.



- (d) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un membre du Conseil de Surveillance peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas requises pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.
- (e) Tout membre du Conseil de Surveillance peut donner une procuration à tout autre membre du Conseil de Surveillance afin de le représenter à n'importe quelle réunion du Conseil de Surveillance.
- (f) Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Surveillance sont valablement adoptées à la majorité des voix des membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés, sous réserve des Règles Internes, à condition, qu'au moins un (1) Membre de classe A vote en faveur de la décision. La voix du président sera prépondérante en cas de partage des voix, Les décisions du Conseil de Surveillance devront être consignées dans des procès-verbaux signés par le président, par tous les membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés à la réunion.
- (g) Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à n'importe quelle réunion du Conseil de Surveillance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (h) Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance valablement convoquée et tenue et porteront la date de la dernière signature. Les Observateurs devront recevoir une notification de l'adoption de résolutions circulaires par Le Conseil de Surveillance et le contenu de ces résolutions cinq (5) jours à l'avance.
- (i) Les membres du Directoire ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.
- (j) Le Conseil de Surveillance fonctionne conformément avec ses règles internes (les Règles Internes). Les Règles Internes peuvent seulement être adoptées et par la suite modifiées avec l'Accord d'Investisseur.
 - 12.5. Définitions pour les besoins du présent article 12:

Equityco signifie Antelope EquityCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à 1-3, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194 045 ou lorsque Equityco cesse de détenir des actions dans Antelope Topco S.C.A., une société en commandite par actions constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à 1-3, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194265, la personne à laquelle Equityco à transféré en dernier ces actions.

- L'Accord d'Investisseur signifie:
- (i) L'accord ou l'approbation (ou conformément au contexte si de besoin l'instruction) d'un Administrateur Investisseur donné par écrit ou donné à l'occasion d'une réunion du Conseil de Surveillance et spécifiquement désigné comme étant un Accord d'Investisseur (de sorte qu'un Administrateur Investisseur puisse consentir ou approuver une question (ou, conformément au contexte si de besoin donner une instruction sur une question) en sa qualité d'administrateur, sans que ce consentement représentant son consentement, approbation ou instruction sous la présente définition sauf s'il l'indique expressément comme tel); ou
 - (ii) l'accord écrit ou l'approbation (ou, selon le contexte, l'instruction) de Equityco.
 - L'Administrateur Investisseur signifie tout Membre de Classe A du Conseil de Surveillance.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

- 13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.
- 13.2. Chaque année, le Directoire dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, membres du Directoire et commissaire(s) envers la Société.
- 13.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Directoire remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires. Les commissaires préparent ensuite un rapport contenant leurs propositions.
- 13.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de juin de chaque année à 15 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.



- 14.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, quand la loi le requiert.
- 14.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Le mandat des commissaires ne peut pas dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 15.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.
 - 15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (a) le Directoire établit des comptes intérimaires;
- (b) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;
- (c) le Directoire doit décider de distribuer des dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires: et
- (d) les commissaires ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport au Directoire qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, s'il y en a un, est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

- 17.1 Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Directoire ou selon le cas le Conseil de Surveillance peuvent également être données par un membre du directoire ou selon le cas un membre du Conseil de Surveillance conformément aux conditions acceptées par le Directoire ou le Conseil de Surveillance selon le cas.
- 17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

Sixième résolution

L'Assemblée DECIDE de reconnaître la démission à la date de ce jour des administrateurs actuels de la Société, étant (a) Geoffrey Limpach, (b) Geoffrey Henry, (c) François Pfister et (d) Savvas Savvidis, et de leur octroyer la décharge (quitus) pour l'exécution de leurs mandats en tant qu'administrateurs jusqu'à la date de ce jour (cette date comprise).

Septième résolution

- L'Assemblée DECIDE de prendre en compte la liste des candidats proposés par EquityCo et de nommer les personnes suivantes en tant que membres du Conseil de Surveillance pour une période de six (6) ans:
- a. Frank Ehmer, né le 2 août 1975 à Heilbronn (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, Royaume-Uni, en tant que membre de classe A;
- b. Giancarlo Aliberti, né le 2 mai 1961 à Izmir (Turquie), ayant son adresse professionnelle au 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, Royaume-Uni, en tant que membre de classe A;



- c. Savvas Savvidis, né le 27 juin 1979 à Egkomi (Chypre), ayant son adresse professionnelle au 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, Royaume-Uni, en tant que membre de classe A;
- d. Antonio Trius, né le 13 juin 1955 à Barcelone (Espagne), ayant son adresse au 75-77 Passeig de la Orquidea, 08195 Sant Cugat del Valles, Barcelone, Espagne, en tant que membre de classe B;
- e. Mario Preissler, né le 14 juin 1964 à Homburg (Allemagne), ayant son adresse professionnelle à Bogleren Strasse 20, 8700 Küsnacht, Suisse, en tant que membre de classe B;
- f. Martin Hollenhorst, né le 28 août 1959 à Paderborn (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au Posthofbrug 12, Box 6, Antwerp, B-2600, Belgique, en tant que membre de classe B; et
- g. Hans-Joachim Müller, né le 18 avril 1959 à Göttingen (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au Posthofbrug 12, Box 6, Antwerp, B-2600, Belgique, en tant que membre de classe B.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la partie comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date figurant en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante à Luxembourg, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: AFONSO-DA CHAO CONDE, THILLMANY, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 mai 2015. Relation: EAC/2015/10058. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch/Alzette, le 13 mai 2015.

Référence de publication: 2015072949/991.

(150083784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

LSF Europe Promote S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: USD 238.400,00.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 166.332.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance, en date du 1 er avril 2015:

- transfert du siège social de la société au 76, route de Thionville, L-2610 Luxembourg, avec effet au 30 avril 2015; Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015073301/11.

(150083755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Guardian Eastern Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R.C.S. Luxembourg B 179.334.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014, ainsi que le rapport de gestion ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Pour Guardian Eastern Europe S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015073197/13.

(150083296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2015.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck